



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9420^e séance

Vendredi 15 septembre 2023, à 10 h 25
New York

Provisoire

<i>Présidente :</i>	M ^{me} Dautlari	(Albanie)
<i>Membres :</i>	Brésil	M. França Danese
	Chine	M. Dai Bing
	Émirats arabes unis	M ^{me} Shaheen
	Équateur	M. Pérez Loose
	États-Unis d'Amérique	M. Wood
	Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
	France	M. Olmedo
	Gabon	M ^{me} Ngyema Ndong
	Ghana	M. Korbieh
	Japon	M ^{me} Shino
	Malte	M. Camilleri
	Mozambique	M. Afonso
	Suisse	M ^{me} Baeriswyl
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud
(S/2023/657)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 25.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud (S/2023/657)

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan du Sud à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud ; M^{me} Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires ; et M^{me} Racheal Juan, représentante de la société civile.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2023/657, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud.

Je donne maintenant la parole à M. Haysom.

M. Haysom (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de l'occasion qui m'est donnée de présenter un exposé au Conseil de sécurité.

À 15 mois des élections qui doivent mettre fin à la période de transition, le temps est compté au Soudan du Sud. Le pays prévoit d'organiser ses premières élections en décembre 2024. Toutefois, les institutions et les cadres juridiques clefs doivent encore être mis en place, et des questions essentielles demeurent sans réponse. Le règlement de ces questions ne nécessite aucune ressource matérielle, seulement la volonté politique de trouver un compromis et de parvenir à un consensus. Ces questions portent notamment sur le type d'élections à organiser, les conditions d'inscription sur les listes électorales, la manière dont les circonscriptions électorales seront délimitées, la nature de la participation des réfugiés et des déplacés, la répartition des responsabilités en matière

de sécurité et la manière dont les litiges électoraux seront gérés.

Une question particulièrement importante est celle de l'élaboration de la constitution, qui est au point mort et doit être menée dans un environnement qui respecte la liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association et qui encourage la participation citoyenne. Le processus accuse un retard de 12 mois, selon la feuille de route de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Il est désormais urgent de réajuster les priorités ou de s'acquitter des tâches prioritaires pendant le reste de la période de transition. Toutefois, ce sentiment d'urgence doit venir des parties à l'Accord revitalisé, et non de la communauté internationale.

Depuis mon dernier exposé (voir S/PV.9353), des progrès modestes ont été réalisés dans certains domaines. Il s'agit notamment du passage en troisième lecture du projet de loi de 2023 portant modification de la loi de 2012 sur les élections nationales ; de la mise en place d'une équipe spéciale conjointe entre le Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé et le groupe trilatéral composé de l'Union africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et de l'ONU, visant à coordonner l'appui à la mise en œuvre des processus constitutionnel et électoral ; du début de la planification de la sécurité des élections, qui doit être maintenue ; du lancement des discussions sur le budget des élections ; et de la conclusion récente d'un accord sur le déploiement du premier contingent des Forces unifiées nécessaires qui viennent d'achever leur formation.

Si, selon l'évaluation de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), les retards concernant des décisions clefs peuvent être attribués au manque de coopération des signataires, nous avons également constaté un manque de capacités s'agissant de mettre en place les institutions nécessaires et de faire face aux complexités de la planification électorale. Toutefois, dans la déclaration qu'il a faite à l'occasion de la Journée des martyrs, le Président Kiir s'est clairement engagé à ce qu'il n'y ait pas de retour à la guerre au Soudan du Sud, à ce que la tenue d'élections en décembre 2024 soit la voie pour le pays et à ce que toutes les parties s'efforcent de libérer le Gouvernement du statut de gouvernement provisoire perpétuel. Il s'est engagé à organiser les élections dans les délais prévus. Par conséquent, il convient désormais de mettre en place des conditions offrant des chances égales à tous pour que les élections soient crédibles, inclusives et pacifiques. Dans la situation actuelle, un parti est privilégié par rapport aux autres, et je constate que la

campagne a débuté dans certains États. Cela renforce la nécessité urgente d'établir le Conseil des partis politiques en tant qu'organe responsable de l'inscription des partis politiques afin qu'ils aient tous les mêmes possibilités, le même accès et les mêmes droits, en vertu de la loi, pour pouvoir mobiliser leur soutien politique.

Dans le même ordre d'idées, je tiens à rappeler que l'unilatéralisme et la stratégie de la tension sont toxiques pour la pratique de la gouvernance de la coalition et de l'unité post-conflit, qui nécessite des compromis, une confiance mutuelle et un renforcement de la confiance. J'ai conscience qu'il incombe collectivement à la classe politique tout entière, y compris aux partis d'opposition, de dénouer progressivement les blocages qui entravent la feuille de route. Certains ont été évoqués par le Mouvement populaire de libération du Soudan dans l'opposition dans une déclaration publiée cette semaine. Cela étant, nous tenons aussi à souligner qu'une responsabilité particulière revient au parti au pouvoir : celle de résister aux interprétations unilatérales de l'accord de paix et de faire le meilleur usage des ressources publiques disponibles et des comités de prise de décisions pour faire progresser la mise en œuvre de l'accord.

À l'avenir, parmi les mesures qui doivent être prises par les autorités politiques du pays figurent l'adoption au Parlement, à titre prioritaire, du projet de loi électorale ; l'allocation d'un budget national pour les élections ; la reconstitution et la dotation en ressources des institutions électorales de premier plan que sont la Commission nationale de révision de la Constitution, la Commission électorale nationale et le Conseil des partis politiques ; et la réalisation d'objectifs clefs énoncés dans la feuille de route, notamment en ce qui concerne les dispositions transitoires de sécurité.

Malgré tous ces écueils, une enquête de perception indépendante commandée par la MINUSS indique que la tenue d'élections reste une aspiration populaire. Dans tout le pays, les organisations de la société civile ont fait part à la MINUSS de leur désir d'élections, non sans émettre des réserves face à l'avancement global de l'application de l'accord de paix. Elles ont identifié le rôle qu'elles peuvent jouer pour surveiller et appuyer son application, et mener des campagnes d'éducation civique. Pour ce faire, cependant, elles ont besoin d'un environnement sûr, ainsi que des ressources nécessaires pour nouer des partenariats propres à élargir l'espace civique et politique.

Je note que, durant un forum des partis politiques organisé récemment à Wau avec l'appui de la MINUSS et de ses partenaires, les acteurs politiques de tous bords

ont réaffirmé leur attachement à un espace politique plus ouvert, notamment grâce à des mécanismes locaux de soutien aux libertés d'expression, d'association, de réunion et de circulation. Un climat stable en matière de sécurité est essentiel pour créer un environnement propice tant aux élections qu'au développement durable à l'avenir. La Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée a rapporté que, depuis la fin de la formation de la première promotion des forces unifiées nécessaires, en janvier, peu de progrès ont été enregistrés. La MINUSS a toutefois accueilli avec satisfaction, cette semaine, le fait que le Conseil de défense conjoint avait demandé aux membres dûment formés des Forces unifiées nécessaires de rejoindre leurs centres de formation dans les sept jours pour y être déployés et avait convoqué les recrues de la phase II du processus d'intégration.

Pour résumer, il convient de souligner qu'il importe de pérenniser la stabilisation globale du pays, grâce à une mobilisation constante et en appuyant la réalisation des principaux objectifs de la feuille de route, notamment les préparatifs électoraux. Pour sa part, la MINUSS a été chargée par le Conseil de contribuer à la mise en place d'un environnement qui permette au Soudan du Sud de procéder aux premières élections nationales depuis son indépendance. Nous nous employons actuellement, y compris grâce à nos ressources existantes, à accompagner une approche en deux étapes pour aider le Soudan du Sud à préparer ses élections.

Durant la première étape, l'ONU s'attachera à renforcer les capacités afin de mettre en place des institutions de premier plan et d'élargir l'espace civique et politique. La deuxième étape – l'appui au processus électoral proprement dit – sera tributaire du soutien des États Membres et des progrès réalisés au cours de la première étape, pour autant qu'un cadre électoral national soit arrivé à maturité.

Dans ce contexte, le cessez-le-feu est globalement respecté dans l'ensemble du pays. Depuis la signature de l'Accord de paix revitalisé, en 2018, les affrontements entre signataires ont sensiblement diminué. Mais la violence intercommunale et infranationale continue de faire obstacle à la consolidation de la paix, de même que les combats sporadiques entre forces gouvernementales et parties non signataires, lesquelles ne sont pas intégrées dans le processus de paix.

Je n'ai aucun doute que la posture plus robuste de la Mission a contribué à une relative diminution de la violence au Soudan du Sud. Toutefois, le mandat de protection des civils élargi prévu à la résolution 2677 (2023),

associé à une capacité opérationnelle aéronautique réduite et à un budget statique, complique l'amélioration de notre mobilité. Dans ces conditions, la Mission a demandé un examen externe de notre capacité de protection des civils, lequel a confirmé qu'il fallait accroître ses moyens.

La MINUSS continue néanmoins de renforcer sa démarche de protection des civils, notamment par un mécanisme de coordination amélioré pour les réponses à l'échelle de la Mission en cas d'alerte précoce. Nous sommes également en train de mettre en place six bases d'opérations supplémentaires pour étendre notre présence en tenue dans le pays.

Les incidences, tant politiques qu'économiques, humanitaires et sécuritaires, de la crise au Soudan restent une menace. La situation a exacerbé les facteurs de conflit en place au Soudan du Sud, tels que la concurrence autour de ressources limitées. Le Soudan du Sud a besoin de davantage de soutien de la part des donateurs internationaux pour résister à la crise soudanaise, mais je demande également au Gouvernement d'union nationale de prévoir un financement sur le budget national pour répondre à ses propres besoins en matière d'aide humanitaire et de services publics, et de recommencer à appuyer le transport ultérieur des personnes entrées au Soudan du Sud. Je constate que le financement humanitaire reste globalement sous pression et que la distribution de nourriture attendue à la baisse a déjà déclenché des tensions et des protestations dans le camp de déplacés de Bentiu.

Je laisserai à ma collègue du Bureau de la coordination des affaires humanitaires le soin d'exposer en détail la situation humanitaire, mais il convient de rappeler, après quatre années d'inondations et de sécheresses récurrentes, que les changements climatiques ont des incidences implacables. Cela se ressent nettement sur le climat de sécurité, d'autant que la majorité de la population sud-soudanaise est tributaire, pour sa subsistance, de secteurs sensibles au climat tels que l'agriculture, les activités pastorales, la pêche et la sylviculture.

Cela signifie qu'il ne suffit pas de répondre aux besoins humanitaires. Nous mettons de plus en plus l'accent sur des approches coordonnées faisant le lien entre paix, aide humanitaire et développement, en nous attachant à renforcer la résilience des communautés face aux chocs liés aux conflits, au climat et à l'alimentation, à trouver des solutions durables pour les déplacements et à lutter plus efficacement contre la violence de proximité, notamment grâce à des plateformes de projets tel le fonds d'affectation spéciale pour la réconciliation, la stabilisation et la résilience, et à mettre en place des institutions

conformes au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

Pour tous ces efforts, je tiens à remercier nos partenaires : l'IGAD, la troïka, l'Union européenne et ses États membres, la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée, l'Union africaine et toute l'équipe de pays des Nations Unies.

Le succès des Bright Stars, l'équipe sud-soudanaise de basket-ball, et l'enthousiasme qu'ils suscitent illustrent à quel point la population du pays aspire à bâtir sa nation. L'heure est venue pour la classe politique et les parties signataires de faire de ce rêve une réalité, et pour la communauté internationale et l'ONU de maintenir le cap qui mènera à cet objectif.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Haysom de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Wosornu.

M^{me} Wosornu (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner la possibilité de rendre compte au Conseil de sécurité de la situation humanitaire au Soudan du Sud. Je me félicite de cette occasion de présenter cet exposé aux membres du Conseil aux côtés du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, que je remercie de ses observations sur la situation humanitaire.

Depuis notre dernier exposé au Conseil en mars (voir S/PV.9274), la situation humanitaire au Soudan du Sud est restée confrontée à des difficultés de taille. Le conflit au Soudan voisin a profondément compliqué le tableau humanitaire, comme l'a évoqué le Représentant spécial du Secrétaire général et, comme il l'a souligné, je vais donner davantage de détails.

Au début de l'année, plus de 9,4 millions de personnes au Soudan du Sud, soit 76 % de la population, avaient besoin d'une aide humanitaire en raison de divers facteurs, notamment la violence infranationale, les difficultés d'accès, physiques ou autres, et les chocs climatiques, comme les inondations et la sécheresse.

Cependant, au 5 septembre, plus de 260 000 personnes étaient arrivées au Soudan du Sud en quête de protection et de sécurité. La majorité d'entre elles – plus de 91 % – sont des ressortissants sud-soudanais fuyant la violence qui sévit au Soudan voisin. Elles sont nombreuses à évoquer un voyage périlleux et éprouvant vers le sud, au cours duquel elles ont notamment été victimes de harcèlement, de violences physiques et une fois encore, en particulier dans le cas des femmes et des

filles, de violences sexuelles. La plupart de ces personnes ont fait le voyage avec peu ou pas d'aide. Je tiens à féliciter le Gouvernement sud-soudanais pour les efforts qu'il déploie afin d'aider les personnes arrivant du Soudan. Le Gouvernement collabore avec les travailleurs humanitaires, notamment en fournissant une aide en matière de transports – qui est certes insuffisante – aux personnes qui poursuivent leur voyage. Nous demandons instamment au Gouvernement de continuer à renforcer cet appui essentiel, notamment en fournissant des services de base aux points de passage et dans les zones de rapatriement.

L'afflux massif de rapatriés et de réfugiés intervient sur fond de difficultés de financement. Cette situation fait peser une charge énorme sur les dispositifs et services d'aide, qui sont déjà sollicités à l'extrême et ne disposent pas des capacités nécessaires pour répondre à l'ensemble des besoins. Par exemple, comme l'a indiqué le Représentant spécial, le manque de financement met un frein aux efforts que déploient les services de transport pour véhiculer environ 500 personnes par jour. Le déblocage de 33 millions de dollars – 18 millions par le Fonds central pour les interventions d'urgence et 15 millions par le Fonds humanitaire pour le Soudan du Sud – a permis à ces services et à d'autres services importants de ne pas être interrompus. Mais ce n'est qu'une solution temporaire. À l'origine, le plan d'intervention d'urgence pour la crise au Soudan du Sud devait permettre de venir en aide à 180 000 personnes sur une période de trois mois, pour un coût de 96 millions de dollars. Cependant, avec 600 000 bénéficiaires attendus d'ici la fin de l'année, une révision s'est avérée nécessaire. Le plan d'intervention nécessite désormais 356 millions de dollars pour la période de mai à décembre pour que les services d'aide essentiels puissent être maintenus, une question que j'aborderai un peu plus loin dans ma déclaration. Je tiens à exprimer notre profonde reconnaissance aux donateurs sans le soutien desquels cette initiative n'aurait pu continuer.

La crise au Soudan a également des conséquences très néfastes sur le commerce et l'économie du Soudan du Sud, ce qui a de graves répercussions. Je pense notamment à la perturbation du commerce transfrontalier entre le Soudan, le Soudan du Sud et d'autres pays, ce qui fait augmenter les prix des denrées alimentaires de 20 à 75 %. Cette situation touche les 8 millions de Sud-Soudanais, soit 64 % de la population, qui sont déjà en situation d'insécurité alimentaire. En outre, la hausse des prix du marché a fait augmenter le coût global de l'action humanitaire, exerçant une pression supplémentaire sur des ressources limitées et réduisant notre capacité de répondre

de manière adéquate aux besoins. Près de 740 000 femmes enceintes et allaitantes souffriront de malnutrition aiguë cette année, par rapport à 675 000 en 2022 et un demi-million en 2021. Près de 80 % des 1,9 million de personnes déplacées sont des ménages dirigés par des femmes qui souffrent d'insécurité alimentaire et sont confrontés à des moyens de subsistance instables et à une malnutrition aiguë. Nous avons également constaté que l'aggravation de l'insécurité alimentaire augmente la violence fondée sur le genre. L'interconnexion entre les économies et les chaînes d'approvisionnement du Soudan et du Soudan du Sud souligne la nécessité de coordonner les efforts pour faire face aux conséquences économiques du conflit et garantir l'accès aux produits essentiels pour les populations touchées.

Pour répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables au Soudan du Sud, la communauté humanitaire doit bénéficier d'un accès humanitaire sans entrave. Cela signifie que les questions liées à la sûreté et à la sécurité des travailleurs humanitaires, à l'accès physique et aux obstacles bureaucratiques ne doivent pas limiter notre capacité à atteindre les personnes dans le besoin. Toutefois, 34 cas de refus d'accès humanitaire ont été signalés dans le pays au cours du seul mois de juillet, contre un total de 33 incidents durant la même période en 2022. En outre, l'accès physique reste limité par des obstacles majeurs. Par exemple, dans l'État de l'Unité, la détérioration progressive des routes en raison des précipitations a des conséquences sur l'acheminement de fournitures humanitaires à 900 000 personnes dans le besoin. La circulation des rapatriés dans plusieurs endroits, en particulier dans les comtés de Koch, Leer, Mayendit et Panyijiar, est également touchée. Nous remercions la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud pour les efforts qu'elle déploie afin d'atténuer certains de ces problèmes. D'autre part, le fait que la question du statut d'Abyei ne soit toujours pas réglée continue de poser des problèmes, d'autant plus que l'accès humanitaire à la partie nord de la zone est difficile depuis le début de la crise au Soudan, ce qui a des répercussions sur au moins 250 000 personnes.

Dans le cadre du plan de réponse humanitaire annuel pour le Soudan du Sud en 2023, 1,7 milliard de dollars sont nécessaires pour répondre aux besoins de 6,8 millions de personnes parmi les plus vulnérables du pays. Encore une fois, si nous sommes profondément reconnaissants de la générosité des donateurs, en particulier en cette période économique difficile, le plan n'a reçu que 782 millions de dollars, soit 46 % des fonds nécessaires. J'apprécie tout particulièrement l'appel lancé le 13 septembre par quelques donateurs clefs en faveur de

partenariats qui permettraient de répondre aux besoins humanitaires au Soudan du Sud. La communauté humanitaire continuera de travailler aux côtés du Gouvernement sud-soudanais pour répondre aux besoins de sa population et redéfinir les priorités afin de se concentrer sur ceux qui en ont le plus besoin. Malgré le sous-financement, je suis heureuse de constater qu'environ 4 millions des 6,8 millions de femmes, de filles, d'hommes et de garçons dans le besoin au Soudan du Sud ont reçu une aide humanitaire au cours des six premiers mois de l'année 2023. Il est urgent que la communauté internationale se mobilise et soutienne l'action humanitaire et qu'elle investisse dans des solutions à long terme pour assurer la durabilité.

Le peuple sud-soudanais veut s'émanciper de l'aide humanitaire, voler de ses propres ailes et s'épanouir en tant que nation indépendante. C'est ce que nous disent régulièrement les habitants de Wau, Malakal et Bentiu. Les agriculteurs veulent à nouveau cultiver la terre. Les gens veulent relancer leurs carrières et leurs entreprises. Le Représentant spécial a cité l'équipe de basket-ball comme exemple. Tout le monde, y compris les femmes et les jeunes déplacés, veut pouvoir subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. Les gens travaillent pour s'en sortir. Malgré les difficultés, quelque 62 organisations dynamiques de la société civile sud-soudanaise, y compris des organisations locales dirigées par des femmes, travaillent avec diligence pour leurs communautés. Elles fournissent des services d'urgence de première ligne qui sont vitaux et déterminent leurs propres priorités humanitaires.

La communauté humanitaire au Soudan du Sud travaille en étroite collaboration avec le Gouvernement et le peuple sud-soudanais sur certaines de leurs initiatives visant à favoriser l'autonomie. Ces initiatives consistent notamment à renforcer la collaboration entre les secteurs humanitaire, de la paix et du développement et à collaborer avec les dirigeants et les communautés au niveau local pour rapprocher la prise de décisions des populations concernées. Elles comprennent également l'initiative phare du Comité permanent interorganisations, qui est une approche pilote lancée cette année. Cette approche a pour but de donner aux communautés et aux organisations concernées le premier rôle dans la définition des priorités humanitaires et l'acheminement de l'aide humanitaire.

Je conclurai en disant que nous avons la responsabilité de soutenir les aspirations de la population sud-soudanaise à pourvoir à ses propres besoins, ainsi qu'à vivre dans la paix et la dignité. Nous espérons qu'avec l'appui et l'investissement sans faille de la communauté internationale, le Soudan du Sud réalisera

les progrès qu'il mérite. Nous comptons sur le soutien de la communauté internationale pour lutter contre les facteurs à l'origine des problèmes humanitaires, tels que les conflits, y compris les événements qui touchent actuellement le Soudan voisin, et les catastrophes naturelles, qui compromettent la paix, le développement et la stabilité et accentuent les besoins humanitaires.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Wosornu de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Juan.

M^{me} Juan (*parle en anglais*) : Je suis très honorée d'avoir l'occasion de présenter aujourd'hui un exposé au Conseil de sécurité sur l'évolution de la situation dans mon pays, le Soudan du Sud, et je voudrais remercier l'ONU de son engagement en faveur de la paix dans mon pays.

En tant que jeune Sud-Soudanaise, j'ai grandi au milieu d'un pays en guerre. Comme moi, de nombreux jeunes, qui représentent plus de 70 % de la population, ne connaissent que trop bien la violence ambiante qui a marqué la majeure partie de leur vie, qu'il s'agisse de la violence des armes, de la violence sexuelle ou de la violence induite par les changements climatiques. Il peut être facile de se résigner à accepter le statu quo, mais je choisis de ne pas le faire. Je souhaiterais souligner trois points essentiels qui pourraient contribuer à engager le Soudan du Sud sur la voie d'une paix durable.

Premièrement, il s'agit de l'élargissement de l'espace civique. Je suis attristée par le fait que les jeunes et les acteurs de la société civile ne peuvent toujours pas s'exprimer ouvertement sans crainte. Cette situation n'est pas propice à l'édification de la nation à laquelle nous aspirons. L'élargissement de l'espace civique est important, en particulier alors que nous cherchons à faire avancer les processus clés prévus par la feuille de route sur l'application de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Les idées et les critiques sont nécessaires à la construction de notre pays. J'appelle les membres du Conseil à faire de la protection de l'espace civique et des acteurs de la société civile une priorité dans leur dialogue avec les dirigeants politiques sud-soudanais.

Mon deuxième point a trait aux initiatives de paix menées par les communautés. En tant que Coordinatrice des activités de plaidoyer et de paix au Conseil des Églises du Soudan du Sud, qui est un organisme œcuménique ayant pour mandat de rechercher et de promouvoir la paix, j'ai pu constater les effets positifs des efforts de consolidation de la paix et de règlement des conflits menés par les églises

au sein des communautés. J'ai facilité des pourparlers de paix locaux et assisté à la mise en place d'accords de paix entre des communautés qui s'engageaient sur la voie de la réconciliation et de la guérison des traumatismes. Toutefois, ces efforts doivent être maintenus. J'exhorte le Conseil de sécurité à augmenter les fonds alloués aux initiatives de consolidation de la paix, en particulier aux initiatives de paix impliquant les communautés.

Troisièmement, l'inclusion est un principe qui doit être privilégié alors que le Soudan du Sud cherche à achever les tâches en suspens énoncées dans la feuille de route. Je suis impressionnée par l'incroyable contribution des Sud-Soudanaises à l'unité de notre nation, mais je suis consternée par le fait que le potentiel de notre jeunesse reste inexploité. Les femmes et les jeunes continuent d'être exclus des espaces de prise de décisions et d'édification de la nation. Je salue le quota de 35 % prévu dans le cadre de l'action positive en faveur de la participation des femmes, mais les chiffres seuls ne suffisent pas. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une participation active et véritable des femmes et des jeunes à tous les processus. J'encourage vivement à inclure la société civile, les femmes, les jeunes et les institutions confessionnelles dans la mise en œuvre de la feuille de route. Je tiens particulièrement à souligner la nécessité de les inclure dans le processus engagé actuellement par l'équipe spéciale conjointe concernant les élections.

Si nous voulons parvenir à la paix durable que nous appelons de nos vœux en tant que pays, le Soudan du Sud a besoin de l'aide du Conseil. En février, le pays a eu le privilège d'accueillir le pèlerinage œcuménique pour la paix, auquel ont participé des dirigeants catholiques, épiscopaux et presbytériens, sous la conduite de S. S. le pape François. Cette visite a permis de rappeler aux dirigeants nationaux sud-soudanais qu'ils étaient responsables en premier lieu de leur peuple. Notre partenariat avec la Communauté de Sant'Egidio est l'un des moyens par lesquels nous avons conjugué nos efforts avec ceux de la communauté internationale. Ce partenariat a facilité l'initiative de Rome, un dialogue politique entre le Gouvernement provisoire et les non-signataires de l'Accord de paix, tout en intégrant les voix des jeunes et des femmes dans les échanges menés dans la salle de médiation.

Pour terminer, j'appelle les membres du Conseil à soutenir la promotion et l'instauration d'une paix durable au Soudan du Sud. Je les exhorte à continuer d'appuyer les efforts humanitaires, de consolidation de la paix et de développement. Je les prie de ne pas abandonner mon

peuple ou mon pays. Je suis convaincue que le Soudan du Sud finira par parvenir à la paix que nous attendons depuis si longtemps.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Juan de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Haysom et M^{me} Wosornu de leurs exposés complets d'aujourd'hui. Je remercie également M^{me} Juan de ses observations sur le Soudan du Sud. Les États-Unis saluent une nouvelle fois le dévouement et l'engagement de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), notamment de ses contingents de maintien de la paix, de son personnel policier et civil, ainsi que de ses partenaires humanitaires, qui assurent la protection des civils au Soudan du Sud, fournissent une assistance et atténuent le conflit dans de nombreuses régions instables.

Comme nous l'ont dit nos intervenants aujourd'hui, les combats au Soudan continuent d'avoir de graves répercussions sur les ressources, les besoins humanitaires, la sécurité et les infrastructures du Soudan du Sud, étant donné que plus de 250 000 réfugiés et rapatriés cherchent refuge dans les villes frontalières et les camps de déplacés, y compris le site de protection des civils de la MINUSS. En outre, 26 000 Sud-Soudanais déplacés ont fui la violence et l'insécurité alimentaire sévissant dans les camps de réfugiés en Éthiopie, exerçant une pression supplémentaire sur les ressources et les approvisionnements alimentaires. La montée des tensions entre les nouveaux arrivants et les résidents alimente la violence, comme en témoignent les affrontements sur le site de protection des civils de Malakal et dans les camps de déplacés. Les États-Unis demeurent vivement préoccupés par la congestion et la surpopulation dans les villes frontalières telles que Renk et dans les camps de déplacés, ainsi que par le manque d'abris adéquats et d'aide médicale pour les personnes déplacées. À cet égard, nous exhortons vivement la MINUSS, le Gouvernement provisoire d'unité nationale revitalisé et les partenaires humanitaires à redoubler d'efforts pour fournir aux rapatriés et aux déplacés des abris, de la nourriture, des soins médicaux et des services de relogement en quantité suffisante. En outre, nous prions instamment les parties de continuer de fournir une aide et des services aux communautés d'accueil et aux personnes déplacées depuis plus longtemps afin de garantir une approche équilibrée qui tienne compte des besoins de tous les groupes.

En ce qui concerne la transition politique, les États-Unis restent déçus par l'absence de progrès dans la mise en œuvre, par le Gouvernement provisoire, de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, signé en 2018, et de la feuille de route de 2022. À seulement 15 mois des élections prévues en décembre 2024, il n'est pas certain que le Soudan du Sud soit prêt à organiser des élections dans des conditions conformes aux engagements du Président Kiir Mayardit. Il n'existe pas d'espace politique ouvert propice à une véritable campagne exempte d'intimidation et de violence. Le Gouvernement provisoire n'a pas présenté en détail les moyens budgétaires qu'il consacrerait aux tâches administratives liées aux élections, et la législation nécessaire n'a pas été adoptée.

Nous attendons avec intérêt la publication, le 15 octobre, du rapport du Secrétaire général, qui fournira l'évaluation faite par l'ONU des facteurs à l'origine des retards dans la mise en œuvre de l'accord de paix. Nous déplorons également le fait que la violence sexuelle reste un problème permanent qui doit être traité. Au cours de la période considérée, 18 cas de violences sexuelles liées au conflit ont été recensés, avec pour victimes 12 femmes, huit filles et un homme. Les États-Unis condamnent avec force toutes les formes de violence fondée sur le genre. Nous demandons au Gouvernement de prendre des mesures immédiates pour renforcer les institutions garantes de l'état de droit et améliorer l'accès des personnes rescapées aux services.

Pour terminer, le Gouvernement provisoire doit saisir cette occasion pour offrir au peuple sud-soudanais un avenir porteur d'espoir. La population sud-soudanaise mérite de vivre à l'abri de la violence, de se sentir en sécurité et de contribuer à l'amélioration de son pays. Nous appelons de nouveau les dirigeants provisoires à élargir l'espace civique et à créer les conditions permettant à tous les partis politiques, à la société civile, aux personnes déplacées et aux citoyens sud-soudanais, y compris les femmes, les jeunes et les déplacés, d'être pleinement, équitablement et véritablement inclus dans le processus de paix qui façonnera l'avenir du Soudan du Sud. Les États-Unis restent attachés à la cause de la paix et engagés aux côtés du peuple sud-soudanais.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie de leurs exposés M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), M^{me} Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la

coordination des affaires humanitaires, et M^{me} Racheal Juan, représentante de la société civile.

Ma délégation est très préoccupée par la crise des réfugiés sud-soudanais, qui reste la plus importante en Afrique, avec plus de 2,3 millions de réfugiés dans les pays voisins. Nous déplorons la poursuite des attaques contre des convois humanitaires et des restrictions imposées au personnel humanitaire, et nous renouvelons notre appel pour qu'un accès humanitaire rapide et sans entrave soit garanti dans tout le pays et à tout moment.

En ce qui concerne la situation politique, nous nous félicitons des déclarations de soutien aux élections, mais cet appui doit s'accompagner de progrès tangibles en matière de législation nationale. Pour progresser dans ces domaines critiques, il faut faire preuve de volonté et de détermination politiques. Nous craignons que les retards accusés dans la réalisation des objectifs qui doivent être atteints avant la tenue des élections ne plongent le pays dans une grave instabilité politique, avec d'éventuelles flambées de violence. À cet égard, nous nous félicitons des réunions qui se sont tenues à la mi-août sous la direction de la MINUSS et qui visaient à promouvoir la gouvernance démocratique, la consolidation durable de la paix, la coexistence pacifique et l'élargissement de l'espace politique et civique. Il convient de souligner la participation des femmes à ces manifestations et de rappeler les engagements pris dans le cadre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud en ce qui concerne les dispositions relatives aux questions de genre. La participation des femmes aux processus électoraux et au processus de transition vers la paix est essentielle. Il faut donc redoubler d'efforts pour garantir leur inclusion et la prise en compte des questions de genre dans les débats. Je tiens également à rappeler qu'il est nécessaire de préserver le dialogue lui-même, sans restriction à la liberté de pensée ou d'opinion. Il est par ailleurs essentiel de donner plus de possibilités aux journalistes, aux correspondants des médias, aux défenseurs des droits humains et aux travailleurs humanitaires de mener à bien leurs activités.

Les violences sexuelles, les meurtres et les enlèvements sont alarmants et doivent être sanctionnés. Nous continuons d'appuyer les travaux de la MINUSS et tous les efforts visant à réduire la violence perpétrée par les militaires, grâce à un mécanisme approprié d'application du principe de responsabilité. Enfin, je tiens à souligner que le trafic d'armes aggrave la situation de la population civile et menace la sécurité dans d'autres pays de la région, entraînant une détérioration accrue des zones

fragiles. Il est temps de faire taire les armes au Soudan du Sud et d'ouvrir la voie à une transition démocratique civile dans le pays.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, la Directrice Wosornu et M^{me} Juan des exposés qu'ils ont présentés aujourd'hui.

Ce mois de septembre marque le cinquième anniversaire de la signature par les parties sud-soudanaises de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Le Royaume-Uni se félicite des progrès accomplis depuis lors et du fait que les différends sont désormais largement réglés par le dialogue politique plutôt que par le conflit. Néanmoins, nous restons préoccupés par le fait que les progrès restent trop lents et trop limités. Les cinq dernières années ont été caractérisées par des délais non respectés et de multiples prolongations. Nous appelons donc les dirigeants sud-soudanais à faire preuve de la volonté politique nécessaire pour organiser les élections libres et régulières que le peuple sud-soudanais mérite.

Le Royaume-Uni se félicite de la création récente d'un comité de sécurité électorale et de la présentation au Parlement de la loi sur les élections nationales. Toutefois, comme l'a souligné le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, outre l'adoption de la législation nécessaire et la reconstitution des organes électoraux compétents, certaines décisions fondamentales et certains préparatifs logistiques requièrent une attention urgente. Nous appelons les autorités sud-soudanaises à créer l'espace politique et civique nécessaire pour permettre la tenue d'élections libres et crédibles.

Alors que de terribles violences continuent d'être commises de l'autre côté de la frontière au Soudan, plus de 260 000 personnes ont été enregistrées comme arrivant au Soudan du Sud, augmentant le niveau des besoins humanitaires déjà sans précédent dans le pays. Le Royaume-Uni félicite le Gouvernement sud-soudanais pour la mise à disposition de moyens de transport, ainsi que le système des Nations Unies et les partenaires humanitaires pour leur réponse à la crise. Nous exhortons le Gouvernement sud-soudanais à créer un environnement plus favorable à l'action humanitaire et à s'engager à trouver des solutions à plus long terme et plus durables pour répondre aux besoins humanitaires croissants. Pour terminer, en cette période importante de l'histoire du Soudan du Sud, nous demandons instamment aux dirigeants de

ce pays de mener à bien les tâches qui restent à accomplir pour que les élections démocratiques deviennent une réalité.

M. Afonso (Mozambique) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), M. Nicholas Haysom, de son exposé détaillé. Nous exprimons notre profonde gratitude à la Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M^{me} Eden Wosornu. Nous remercions M^{me} Racheal Juan, représentante de la société civile, de ses remarques importantes.

Depuis son indépendance, le Soudan du Sud a réalisé des progrès notables dans la consolidation de ses institutions.

La situation en matière de sécurité au Soudan du Sud reste fragile. Le rapport du Secrétaire général (S/2023/657) indique que les violences intercommunautaires persistent dans les régions du Haut Nil, de l'Équatoria et de Bahr el-Ghazal. La violence continue de faire des morts et des blessés et de provoquer le déplacement de milliers de personnes.

En outre, le conflit au Soudan a une incidence sur les conditions de sécurité au Soudan du Sud. Cela est principalement dû à l'afflux de rapatriés et de réfugiés, qui entraîne une concurrence pour des ressources déjà limitées, ce qui est l'un des moteurs des violences intercommunautaires dont nous sommes témoins.

Compte tenu de cette réalité, nous saluons l'approche adoptée par le Gouvernement sud-soudanais, qui consiste à faire intervenir les dirigeants locaux et les chefs coutumiers pour désamorcer les tensions et faciliter le règlement des conflits. Les solutions communautaires sont susceptibles d'être plus efficaces pour ce qui est d'induire des changements positifs au niveau local, contribuant ainsi à un processus de consolidation de la paix plus durable.

Compte tenu des effets négatifs de ces conflits sur les civils, nous encourageons la MINUSS à continuer d'exécuter son mandat de protection des civils, d'atténuation de la violence et d'appui aux dialogues de paix, garantissant ainsi une complémentarité avec l'action menée par les autorités sud-soudanaises.

Ce pourrait être un des moments les plus mémorables de l'histoire du Soudan du Sud : la préparation

de son premier processus électoral. Bien que les défis soient redoutables, nous encourageons le Soudan du Sud à persévérer dans sa détermination à organiser des élections libres, régulières, transparentes et inclusives en décembre 2024. Pour atteindre cet objectif, nous exhortons toutes les parties prenantes à participer de manière constructive à ce processus, en donnant la priorité aux intérêts du peuple sud-soudanais, qui aspire à la paix et à la stabilité dans le pays.

Nous appelons une nouvelle fois les parties à tenir leurs engagements et à accélérer la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, notamment en achevant les tâches en suspens avant la fin de la période de transition.

Conscients de la complexité des défis auxquels le Soudan du Sud est confronté et de la dynamique régionale actuelle, nous préconisons une coopération étroite entre la MINUSS et d'autres acteurs concernés, tels que l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Union africaine et d'autres missions et entités des Nations Unies, afin de relever ces défis de manière globale.

Malheureusement, la situation humanitaire au Soudan du Sud continue de se détériorer. La pression causée par l'afflux de réfugiés et de rapatriés du Soudan et les déplacements internes résultant des violences intercommunautaires rendent plus difficile la gestion de la crise humanitaire que connaît le pays depuis des années.

Nous notons que selon le rapport du Secrétaire général, au 31 août, au moins 249 403 personnes avaient franchi la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud depuis le mois d'avril. Bien que nous admirions le peuple sud-soudanais pour l'humanité dont il fait preuve à l'égard du peuple soudanais, nous ne pouvons faire abstraction des effets que ce nombre élevé de réfugiés et de rapatriés peut avoir sur le tissu social déjà fragile de certaines communautés au Soudan du Sud.

De plus, les chocs climatiques exacerbent encore la vulnérabilité des populations. Bien qu'il soit difficile de faire concorder nos vues sur cette question, la réalité, c'est qu'au Soudan du Sud, les chocs climatiques entraînent une insécurité, des conflits et des déplacements de population, ce qui aggrave une situation déjà fragile.

Il est impératif que l'intervention humanitaire au Soudan se fasse en coordination avec les pays voisins, tels que le Soudan du Sud, le Tchad et la République centrafricaine.

Il est également fondamental d'assurer la sécurité des acteurs humanitaires en toute circonstance. Dans ce contexte, les trois membres africains du Conseil de sécurité condamnent avec force les attaques contre le personnel humanitaire. Nous saluons l'engagement dont il fait preuve, en dépit de la situation en matière de sécurité. Nous appelons toutes les parties à respecter le droit international humanitaire et à continuer d'accorder un accès sans entrave aux organisations humanitaires, qu'elles soient locales ou internationales.

Nous encourageons la MINUSS à poursuivre ses efforts pour aider les autorités sud-soudanaises à créer les conditions permettant de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations dans le besoin.

Pour terminer, nous réaffirmons le plein appui des trois membres africains du Conseil de sécurité au Soudan du Sud et à son peuple dans leurs efforts sur la voie de la paix, de la stabilité, de la prospérité et de l'édification de la nation.

M. Camilleri (Malte) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier de leurs exposés d'aujourd'hui M. Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, M^{me} Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, et M^{me} Juan. Nous saluons également la participation du représentant du Soudan du Sud à la présente séance.

Le Soudan du Sud est à un stade décisif. Les tâches définies par l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud doivent rester au cœur de nos efforts. Il s'agit notamment de l'élaboration de la constitution et de la préparation des élections de décembre 2024. Nous sommes préoccupés par le fait que le projet de loi de 2023 portant modification de la loi de 2012 sur les élections nationales n'a pas encore été entièrement adopté.

La tenue d'élections libres, équitables et crédibles nécessite un espace civique inclusif. Nous demandons instamment que les femmes participent pleinement et véritablement aux processus constitutionnel et électoral, sur un pied d'égalité avec les hommes. Nous saluons les efforts déployés par le Ministère de la femme, de l'enfant et de la protection sociale pour mettre en œuvre le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique. Malte se félicite de la mise en place de l'équipe spéciale conjointe gouvernementale et trilatérale, une instance solide qui vise à accélérer la mise en œuvre de ces tâches.

Elle aborde également des questions telles que l'inscription sur les listes électorales et l'inclusion des populations déplacées dans le pays. Nous insistons également sur le déploiement en temps voulu des Forces unifiées nécessaires, dont la formation vient de s'achever.

Malte demeure profondément préoccupée par la persistance de flambées de violence intercommunautaire au Soudan du Sud, en particulier dans les régions du Haut Nil et de l'Équatoria. Nous félicitons la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) d'avoir renforcé la sécurité sur le site de protection des civils de Malakal.

Les violations du droit international humanitaire et des droits humains doivent cesser et être condamnées, en particulier les exécutions extrajudiciaires et les violences sexuelles et fondées sur le genre. Nous appuyons le déploiement de tribunaux itinérants, avec l'aide de la MINUSS, dans le cadre d'une stratégie plus large visant à garantir un processus de justice transitionnelle axé sur les personnes survivantes et tenant compte des questions de genre.

Le recrutement massif d'enfants par des groupes et des forces armées reste extrêmement préoccupant. Toutes les parties doivent immédiatement éliminer et prévenir toutes les violations à l'encontre d'enfants, et le plan d'action global doit être pleinement mis en œuvre. Nous appuyons l'engagement de la MINUSS sur ce front, y compris la mise en place d'une formation sur la protection de l'enfance.

Au Soudan du Sud, 76 % de la population ont besoin d'une aide humanitaire, ce qui est alarmant. Cela représente une forte augmentation d'un demi-million de personnes par rapport à l'année dernière. Le conflit au Soudan exacerbe également les besoins humanitaires au Soudan du Sud. Nous demeurons attachés à un financement diversifié pour parvenir à ceux qui en ont le plus besoin. À cette fin, l'Union européenne a lancé une série de projets cette année, pour un montant de 82 millions d'euros. Ces fonds s'ajoutent aux 108 millions d'euros obtenus le mois dernier dans le cadre du programme indicatif pluriannuel de l'Union européenne pour le Soudan du Sud.

Malgré l'augmentation des besoins humanitaires, la situation dans le pays reste parmi les plus dangereuses pour les travailleurs humanitaires. Malte condamne avec force toutes les attaques contre le personnel humanitaire. Nous remercions également la MINUSS de mettre à disposition la protection de la force et de fournir un

appui logistique afin de garantir des conditions propices à l'acheminement rapide, sûr et sans entrave de l'aide.

Le lien entre le climat, la paix et la sécurité au Soudan du Sud est également très fort. Les catastrophes provoquées par le climat, les précipitations irrégulières et les inondations ont un impact sur des ressources naturelles déjà limitées et exacerbent l'insécurité alimentaire et hydrique. Ces conditions entraînent de nouveaux déplacements et alimentent les tensions entre agriculteurs et éleveurs. Malte reste favorable à l'analyse des risques liés aux changements climatiques dans le cadre de la mise en œuvre du mandat de la MINUSS. Nous soulignons également la nécessité de procéder à des estimations complètes des risques et d'élaborer des stratégies de gestion des risques, notamment en collaborant avec les communautés locales.

Pour terminer, Malte exprime une fois de plus son soutien au Représentant spécial du Secrétaire général Haysom et à la MINUSS. Nous appelons également de nouveau le Soudan du Sud à redoubler de volonté politique et d'engagement en faveur d'un avenir pacifique, sûr et prospère.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Haysom, la Directrice Wosornu et M^{me} Juan de leurs exposés, et je salue la participation du Représentant permanent du Soudan du Sud à la présente séance.

À la lumière du rapport du Secrétaire général (S/2023/657), je voudrais souligner les points suivants.

Premièrement, la transition politique au Soudan du Sud a atteint une phase cruciale. La Chine encourage le Soudan du Sud à collaborer avec la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (UNMISS) pour promouvoir conjointement la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud et appuie les efforts de l'équipe spéciale mixte, dirigée conjointement avec l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, visant à faciliter l'élaboration de la constitution et la préparation des élections générales.

La Chine salue le geste positif fait récemment par les dirigeants sud-soudanais concernant la transition politique et les élections, et appelle toutes les parties à consolider le consensus, à régler leurs différends de manière appropriée et sur la base de l'Accord revitalisé et de la feuille de route prolongée, et à intensifier leurs efforts dans les domaines clefs, ce qui permettra de créer des conditions durablement favorables à la tenue d'élections.

Dans le même temps, en tant que plus jeune pays au monde, le Soudan du Sud est confronté à une multiplicité de difficultés et de problèmes en matière de gouvernance nationale. La communauté internationale doit faire preuve de la patience nécessaire, respecter la souveraineté et l'autorité du Soudan du Sud et soutenir son processus politique et les préparatifs électoraux.

Le rapport du Secrétaire général souligne que les conditions de sécurité sont mauvaises dans de nombreuses régions du Soudan du Sud. Des violences intercommunautaires et des conflits entre agriculteurs et éleveurs continuent d'éclater de manière sporadique. La priorité est de renforcer les capacités du Soudan du Sud en matière de sécurité. Le Conseil doit lever rapidement l'embargo sur les armes imposé au Soudan du Sud afin d'éliminer ses effets néfastes sur le renforcement des capacités en matière de sécurité.

Deuxièmement, le Soudan du Sud est confronté à de multiples défis liés à des questions telles que l'alimentation, la sécurité, les maladies, les inondations et les conflits violents. Sa situation humanitaire est catastrophique. Le conflit armé au Soudan et l'afflux massif de réfugiés ont exacerbé les difficultés humanitaires. Parallèlement, le financement de l'aide humanitaire au Soudan du Sud est très insuffisant, ce qui est préoccupant. À la séance que le Conseil a tenue hier sur les questions humanitaires (voir S/PV.9418), de nombreux pays ont appelé les donateurs traditionnels, en particulier les pays développés, à honorer leurs engagements en matière d'aide pour atténuer les difficultés humanitaires des pays en développement. La communauté internationale doit écouter attentivement ces appels et aider le Soudan du Sud à relever les défis humanitaires auxquels il est confronté.

Le développement et la gestion des ressources pétrolières du Soudan du Sud ont une incidence sur son économie et sur les moyens de subsistance, et ce sont le peuple et le Gouvernement sud-soudanais qui doivent prendre les décisions à cet égard. Les pays extérieurs à la région ne doivent pas s'ingérer ni intervenir.

Troisièmement, sous la direction du Représentant spécial du Secrétaire général Haysom, la MINUSS surmonte les difficultés et contribue de manière importante à la mise en œuvre de l'Accord revitalisé, à la protection des civils et à l'appui aux opérations humanitaires. La Chine, qui est un des principaux pays fournisseurs de contingents à la MINUSS, est prête à poursuivre ses efforts inlassables à cette fin. Dans le même temps, certains pays ont continué ces dernières années à réclamer l'élargissement du mandat de la MINUSS, dont certains aspects

dépassement largement les capacités de la Mission et ont des conséquences sur la confiance mutuelle avec le pays hôte. Plus particulièrement, le mandat actuel insiste trop sur le recours à la force en tant que méthode prioritaire de protection des civils, ce qui a entraîné des polémiques. Lorsqu'elle s'acquitte de son mandat, la MINUSS doit tenir pleinement compte des réalités sur le terrain et se concentrer sur ses tâches principales.

En ce qui concerne le prochain examen, le Secrétariat de l'ONU doit mener une analyse approfondie et objective du mandat de protection des civils afin d'orienter les travaux de la MINUSS dans la bonne direction.

M^{me} Shino (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, la Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), M^{me} Wosornu, et la représentante de la société civile, M^{me} Juan, de leurs exposés instructifs.

Le Japon prend note du récent rapport du Secrétaire général (S/2023/657) sur la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), qui décrit les progrès et les défis au Soudan du Sud et souligne la pertinence du mandat de la Mission.

Le Japon tient à remercier l'ensemble du personnel de la MINUSS pour son action au service de la protection des civils et de l'atténuation de la violence dans un environnement difficile. En tant que pays fournisseur de contingents, nous sommes déterminés à poursuivre notre déploiement au sein de la MINUSS.

Je voudrais faire les deux observations suivantes concernant la paix, la sécurité et la stabilité à long terme du Soudan du Sud, qui sont étroitement liées au mandat de la MINUSS.

Premièrement, il reste indispensable de mettre en œuvre l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Celle-ci doit respecter les délais fixés dans la feuille de route adoptée en tant que base d'une paix durable au Soudan du Sud. Dans ce contexte, nous sommes préoccupés par le fait que la mise en œuvre de l'Accord connaisse des retards, comme nous l'a expliqué le Représentant spécial du Secrétaire général, et qu'en outre, aucun progrès notable n'ait été réalisé au cours de la période considérée. Nous sommes particulièrement préoccupés par les répercussions de ces retards sur les prochaines élections nationales prévues en décembre 2024. Les élections sont censées consolider la volonté de la population et donner une légitimité au Gouvernement. Or, si les élections ne sont pas

suffisamment bien préparées et manquent de crédibilité, cela pourrait provoquer des divisions à l'échelle nationale. Il faut donc garantir un espace civique et politique adéquat pour tous les citoyens. Compte tenu du peu de temps qu'il reste, le Gouvernement de transition doit d'urgence régler cette question.

Deuxièmement, la crise humanitaire au Soudan du Sud reste à un niveau extrêmement dangereux, comme nous l'a expliqué la représentante de l'OCHA. Dans le même temps, l'émergence de nouveaux conflits dans la région et dans d'autres parties du monde et les prorogations répétées de l'Accord sans que l'on enregistre d'avancée majeure dans sa mise en oeuvre ont entraîné un déclin d'intérêt de la part de la communauté internationale et une baisse de l'aide en faveur du Soudan du Sud par rapport aux années précédentes. Pour que le Soudan du Sud puisse surmonter cette situation difficile, il est impératif qu'il suscite un regain d'attention de la part du monde. À cet égard, le Gouvernement provisoire doit obtenir des résultats plus tangibles, concrets et notables, et ce, de manière rapide, régulière et continue, tandis que la communauté internationale doit reconnaître que le Soudan du Sud est sur le point d'entrer dans une période extrêmement critique.

Pour terminer, le Japon se tient aux côtés du Gouvernement provisoire et du peuple sud-soudanais dans leurs efforts pour mettre progressivement en oeuvre l'accord et pour concrétiser leurs aspirations à une vie digne. Nous appuyons résolument la MINUSS et les acteurs humanitaires qui œuvrent sans relâche en faveur du Soudan du Sud.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, et la Directrice des opérations et de la communication au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M^{me} Edem Wosornu. Nous avons également écouté l'exposé de la représentante de la société civile sud-soudanaise. Nous saluons la participation à la présente séance de M. Akuei Bona Malwal, Représentant permanent du Soudan du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Nous partageons les préoccupations du Secrétaire général concernant la situation humanitaire au Soudan du Sud. Le pays subit de plein fouet les répercussions du conflit au Soudan. Le nombre de réfugiés et de rapatriés sud-soudanais dépasse déjà les 250 000. Leur afflux a considérablement aggravé la situation humanitaire déjà difficile dans les États du nord et représente désormais un défi majeur pour l'ensemble du pays. Nous prenons acte

des efforts déployés par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), les travailleurs humanitaires et le Gouvernement sud-soudanais pour relever ce défi avec des ressources limitées. En outre, Djouba contribue grandement aux efforts entrepris pour remédier à la situation au Soudan, pays voisin.

Malgré la situation humanitaire difficile, le processus politique sud-soudanais avance progressivement. Le processus d'application de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud continue d'avancer, bien que dans une mesure limitée. Nous prenons acte des efforts déployés par les autorités sud-soudanaises pour mettre en oeuvre les dispositions relatives à l'édification de l'État, à l'élaboration d'une constitution permanente et au lancement des travaux de l'Assemblée législative nationale provisoire et du conseil national des droits de l'homme.

Nous prenons note de l'intention du Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé d'organiser les premières élections législatives de l'histoire du pays. Nous estimons qu'il est important de renforcer l'appui apporté à Djouba dans ce domaine, sans conditions préalables. À cet égard, nous nous félicitons du lancement des travaux de l'équipe spéciale tripartite composée de l'Union africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et de la MINUSS, ainsi que de la mise en place d'un comité de sécurité électorale.

Nous sommes convaincus que les dispositions de l'Accord et de la feuille de route doivent être mises en oeuvre. Nous prenons note des retards enregistrés par rapport aux échéances convenues. La mise en place de la Commission nationale de révision constitutionnelle accuse un retard de six mois et celle du Conseil des partis politiques un retard de 11 mois. Aucun progrès n'a été réalisé dans la mise sur pied d'un comité permanent de haut niveau sur la mise en oeuvre de la feuille de route. Malgré ces retards, il est très important que le cessez-le-feu dans le pays soit maintenu. Cependant, nous ne pouvons manquer de relever les informations faisant état de flambées de violence dans certaines zones périphériques de la République du Soudan du Sud, ainsi que d'affrontements locaux et de conflits armés intercommunautaires. Nous condamnons toutes les violations de l'accord de paix et tous les actes de violence contre les civils, y compris les travailleurs humanitaires actifs dans le pays.

Nous soutenons les mesures nationales et internationales visant à stabiliser la situation et l'action de la mission de maintien de la paix. Nous demandons aux forces de maintien de la paix de se concentrer davantage

sur la lutte contre les violences intercommunautaires et sur la coordination de l'aide humanitaire apportée à Djouba. Nous prenons acte des propositions du Chef de la Mission visant à appuyer le processus électoral. Nous estimons que les Casques bleus devraient disposer de toutes les ressources nécessaires, à la fois pour s'acquitter de leur mandat de protection des civils et pour fournir une assistance technique en vue de l'organisation des élections. Nous attendons avec intérêt la poursuite des négociations entre les autorités sud-soudanaises et les non-signataires de l'Accord par l'intermédiaire de la Communauté de Sant'Egidio.

Nous estimons que les efforts ciblés du Gouvernement visant à former une force armée unifiée, garante de l'avancement du processus de paix et de la bonne tenue des élections, restent une priorité. Nous nous félicitons des progrès réalisés dans ce domaine également. Nous appelons les parties sud-soudanaises à intensifier leurs efforts pour mettre en place une structure de commandement unifiée de l'armée.

Dans le même temps, nous sommes convaincus que le régime de sanctions imposé à la République du Soudan du Sud complique le déploiement des unités des forces unifiées et le renforcement des structures de sécurité de l'État. Des mesures sont nécessaires pour revoir ces restrictions, comme l'a demandé Djouba, qui a reçu le soutien de l'Union africaine et de l'IGAD. Nous sommes catégoriquement opposés à l'utilisation des sanctions du Conseil de sécurité comme moyen de pression ou d'ingérence dans les affaires intérieures du pays, tout comme nous nous opposons à ce qu'elles soient complétées par des mesures restrictives unilatérales illégales.

M. Olmedo (France) : À mon tour, je remercie le Représentant spécial Nicholas Haysom, la Directrice Edem Wosornu et Racheal Juan pour leurs interventions. Je souhaite aussi la bienvenue au représentant du Soudan du Sud à la présente séance.

Sur les enjeux politiques, l'absence de progrès dans l'élaboration d'une constitution permanente au Soudan du Sud et la préparation des élections est inquiétante. Les élections générales sont l'aboutissement de la période de transition prévue par l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Leur préparation relève en premier lieu de la responsabilité des signataires de cet accord, c'est-à-dire de l'ensemble des forces politiques du Soudan du Sud, sans exclusive. Ce processus doit inclure la société civile, y compris les femmes et les jeunes. Nous comptons sur l'Organisation des Nations Unies pour faire le bilan de la préparation des

élections dans le rapport du Secrétaire général du mois d'octobre. Le soutien des partenaires ne pourra intervenir que si les autorités créent les conditions d'un débat et d'un scrutin démocratique crédibles.

Sur la situation régionale, nous sommes, comme beaucoup ici, préoccupés par l'impact du conflit au Soudan sur la stabilité du Soudan du Sud. Nous saluons l'accueil des réfugiés par le Soudan du Sud, avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies. La France et l'Union européenne sont solidaires des pays de la région. L'assistance humanitaire de l'Union européenne s'élève d'ailleurs à 81 millions d'euros au Soudan du Sud en 2023. Nous reconnaissons aussi les efforts de médiation du Soudan du Sud sur la crise soudanaise, qui sont déployés dans le cadre du Quatuor de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et du mécanisme ministériel des États voisins initié par l'Égypte. Nous encourageons l'ensemble des acteurs internationaux à faire converger leurs efforts pour parvenir à un cessez-le-feu durable, à l'établissement des couloirs humanitaires et à la reprise d'un processus politique.

Le Soudan du Sud doit faire preuve de volonté politique pour achever sa transition, dont l'échéance est désormais fixée à février 2025. Nous soutenons l'action de l'Union africaine et de l'IGAD, et appelons la région à maintenir son attention sur le Soudan du Sud, à l'approche d'échéances décisives pour le pays. Nous soutenons aussi l'action de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, qui est essentielle pour la protection des civils et le renforcement des capacités du Soudan du Sud. La France y prend sa part par des projets concrets de réinsertion et de formation à la gestion des stocks d'armes. Mais ces partenariats ne seront efficaces que si les autorités en tirent parti pour dépasser le statu quo, en accélérant la mise en œuvre de la transition politique et en agissant pour lutter contre l'impunité des violations des droits de l'homme.

M^{me} Shaheen (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Représentant spécial, M. Nicholas Haysom, et la Directrice des opérations et de la communication, M^{me} Edem Wosornu, de leurs précieux exposés. Nous remercions également M^{me} Racheal Juan de sa déclaration. Je salue la participation du Représentant permanent du Soudan du Sud à la présente séance.

Ce mois-ci marque le cinquième anniversaire de la signature de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, et notre séance se tient à un moment où le pays et la région sont confrontés à de graves problèmes de sécurité et d'ordre humanitaire. Nous

pensons donc que la présente séance représente une bonne occasion de rappeler la nécessité pour les parties signataires de s'engager à mettre pleinement en œuvre l'Accord et à réaliser des progrès tangibles vers une paix durable. Le Secrétaire général note dans son rapport (S/2023/657) que peu de progrès ont été réalisés dans cette mise en œuvre, et il est donc important que les parties continuent de travailler ensemble dans les mois à venir pour surmonter leurs différences et régler les principales questions en suspens relatives à l'accord de paix, conformément à la feuille de route et à son calendrier, notamment en ce qui concerne le début de la phase II du déploiement des Forces unifiées nécessaires. La volonté politique et l'engagement en faveur du dialogue restent essentiels pour atteindre ces objectifs.

Je ne peux manquer de souligner le rôle important joué par les partenaires régionaux et internationaux dans l'appui au Soudan du Sud. Nous espérons que les efforts déployés par l'équipe spéciale conjointe gouvernementale et trilatérale, récemment mise en place pour soutenir l'élaboration de la constitution et le processus électoral, aideront les parties à faire avancer ces processus. Parallèlement à ces efforts, il est également essentiel de s'attaquer aux problèmes de sécurité qui pourraient faire obstacle à l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables au Soudan du Sud, en particulier le cycle de la violence entre les différentes communautés. Il faut pour cela comprendre les causes profondes de la violence, notamment la concurrence pour des ressources limitées, et y remédier, tout en favorisant le dialogue et la coexistence pacifique entre les communautés. Dans ce contexte, nous encourageons la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) à poursuivre ses efforts de sensibilisation auprès des communautés locales, à faciliter le dialogue et à promouvoir le renforcement de la confiance, comme nous l'avons vu récemment dans l'État de l'Équatoria-Central.

Nous continuons d'apprécier à leur juste valeur les efforts que déploie la MINUSS pour protéger les civils de manière intégrée et coordonnée, notamment en travaillant aux côtés du Gouvernement pour désamorcer les tensions et renforcer la sécurité sur le site de protection des civils de Malakal. Le cas échéant, nous encourageons la MINUSS à coordonner ses efforts avec les organisations humanitaires afin de garantir l'acheminement sûr de l'aide humanitaire et faire en sorte que les civils puissent recevoir cette aide en toute sécurité. Nous sommes également très préoccupés par la dure réalité que vivent de nombreuses femmes et filles à cause de la violence sexuelle. Comme l'a confirmé la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Pramila Patten, lors de sa

visite au Soudan du Sud cette semaine, ces crimes odieux sont inacceptables et leurs auteurs doivent répondre de leurs actes. Il est important que la MINUSS continue de s'acquitter de son mandat en matière de protection des femmes et des enfants, de prévention des violences sexuelles et d'assistance aux victimes.

L'intérêt croissant pour la lutte contre les changements climatiques au Soudan du Sud est encourageant, comme en témoignent les débats en cours au niveau local et les initiatives annoncées par le Gouvernement sud-soudanais lors du Sommet africain pour le climat, qui s'est tenu ce mois-ci. Ces initiatives visent à accroître la production d'énergie renouvelable et à utiliser des systèmes agricoles intelligents pour réduire les effets néfastes des changements climatiques. Selon le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Soudan du Sud est l'un des cinq pays les plus vulnérables face aux changements climatiques. Nous saluons également l'inclusion par le Secrétaire général dans son rapport d'une analyse sur les changements climatiques et la paix et la sécurité au Soudan du Sud, conformément à la résolution 2677 (2023). Nous espérons que tous ces efforts contribueront à renforcer la résilience face aux phénomènes météorologiques extrêmes qui ont jusqu'à présent entraîné le déplacement interne de 2 millions de personnes au Soudan du Sud, en plus d'exacerber les tensions communautaires résultant de la concurrence pour les ressources.

Pour terminer, nous réaffirmons que pour garantir des efforts durables visant à renforcer la sécurité et la stabilité au Soudan du Sud, il faut s'attaquer aux problèmes immédiats tout en se concentrant sur les domaines qui contribuent au relèvement à long terme, tels que la relance de l'économie. Dans ce contexte, nous pensons que la tenue de la première conférence économique nationale et la mise en œuvre de ses recommandations sont quelques-unes des mesures qui contribueront à réduire les besoins humanitaires et à promouvoir le développement au Soudan du Sud.

M. França Danese (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Nicholas Haysom, M^{me} Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, et M^{me} Racheal Juan de leurs exposés. Je souhaite également la bienvenue à l'Ambassadeur Malwal et à la délégation sud-soudanaise à la présente séance.

Nous sommes préoccupés par le fait que le conflit au Soudan a entraîné une détérioration des conditions de sécurité au Soudan du Sud. La recrudescence des violences dans les États des Lacs, de l'Unité, du Haut-Nil

et de Ouarrap est particulièrement inquiétante. Dans ce contexte, le rôle crucial de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) devient encore plus important pour améliorer les conditions de sécurité dans tout le pays. L'opération de maintien de la paix est chargée de mettre en œuvre un mandat complexe et multidimensionnel. Elle déploie ses soldats de la paix dans plusieurs régions où la violence reste une source de préoccupation et assure ainsi la stabilité dans l'ensemble du pays. Par conséquent, le Conseil doit continuer d'apporter un appui ferme et clair à la MINUSS.

Nous pensons qu'il est particulièrement important d'assurer un déploiement efficace des Forces unifiées nécessaires sud-soudanaises, étant donné que les tensions intercommunautaires sont malheureusement encore courantes dans de nombreux États du Soudan du Sud. Le Brésil encourage le Soudan du Sud à donner la priorité au déploiement de la phase I et à la formation adéquate de la phase II des Forces unifiées nécessaires, ce qui est crucial, notamment pour permettre aux forces de devenir un atout majeur dans la consolidation de la paix. Sur cet aspect essentiel, nous saluons les progrès réalisés par le Soudan du Sud sur le plan institutionnel pour faire de la consolidation de la paix une priorité nationale. Nous sommes convaincus que le renforcement de sa relation avec la Commission de consolidation de la paix facilitera la transformation du secteur de la sécurité qui permettra de pérenniser la paix dans l'ensemble du pays.

L'afflux imprévu de rapatriés et de réfugiés fuyant le conflit au nord de la frontière, conjugué à la mauvaise qualité des infrastructures dans de nombreux endroits, constitue un défi de taille pour le Soudan du Sud. L'arrivée tardive de la saison des pluies a encore accru les besoins en aide humanitaire. Nous félicitons la MINUSS d'avoir créé des conditions propices à l'acheminement de l'aide en toute sécurité dans de nombreuses régions. Nous déplorons vivement les attaques fréquentes contre le personnel humanitaire. Ces agressions et ces crimes soulignent les conditions dangereuses auxquelles sont confrontés les travailleurs essentiels.

Les élections législatives à venir seront déterminantes pour le Soudan du Sud. Comme d'autres membres du Conseil, nous encourageons les autorités sud-soudanaises à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour élaborer, négocier et adopter les cadres juridiques nécessaires à la tenue d'élections nationales libres, régulières et crédibles. Le monde en général, et le Conseil en particulier, suivront ces élections avec attention, intérêt et espoir. Nous saluons également la mise en place de l'équipe

spéciale conjointe gouvernementale et trilatérale chargée de soutenir l'élaboration de la constitution et le processus électoral. Nous encourageons le Soudan du Sud à tirer pleinement parti de l'assistance fournie par la MINUSS, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement.

Le peuple sud-soudanais mérite un avenir sûr, démocratique et prospère. La communauté internationale doit continuer de faire de son mieux pour aider le peuple sud-soudanais à atteindre cet objectif difficile, mais crucial et urgent.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Comme mes collègues, j'aimerais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud, M. Nicholas Haysom, et la Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, M^{me} Edem Wosornu, de leurs exposés. Je salue la présence du Représentant permanent du Soudan du Sud. Nous remercions également M^{me} Racheal Juan pour ses remarques au nom du Conseil des Églises du Soudan du Sud, partenaire très apprécié et de longue date de la Suisse. Nous lui exprimons notre reconnaissance pour tous les efforts déployés en vue de favoriser un dialogue inclusif, tellement utile et nécessaire, dans le pays.

Le Soudan du Sud se trouve dans une phase critique de consolidation de la paix, on l'a entendu, et à un moment décisif de son histoire, avec les premières élections générales depuis l'indépendance en vue. J'aimerais souligner trois aspects qui nous semblent essentiels à ce propos.

Premièrement, malgré quelques progrès, des étapes clefs de la transition politique restent à accomplir. Il est important que les délais fixés dans la feuille de route soient respectés et que les cadres juridiques requis et les organes pertinents prévus, tels que la Commission nationale de révision de la Constitution, soient mis en place sans tarder. Comme l'a souligné le Président de la Commission électorale nationale la semaine dernière, la volonté politique et l'esprit de compromis sont indispensables pour avancer. De plus, un espace politique et civique libre, comme l'a aussi dit M^{me} Juan, garantissant la liberté d'expression, de réunion et de presse, est fondamental. Nous félicitons la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) d'avoir facilité les tables rondes et les programmes radio pour alimenter cet espace, et nous encourageons la Mission à continuer d'amplifier les voix et contributions des femmes qui s'impliquent tellement fortement dans le processus de transition.

Deuxièmement, la sécurité et la stabilité sont des conditions essentielles à la réussite de la transition politique et à la tenue d'élections libres et justes. Nous restons préoccupés par la persistance des violences au niveau infranational, des exécutions extrajudiciaires et des violences sexuelles et fondées sur le genre, et par le nombre élevé de violations graves de droits de l'enfant. Il est impératif de renforcer la protection des civils, et nous attendons avec intérêt l'évaluation de la mise en œuvre du mandat de protection des civils de la MINUSS, tout en rappelant qu'il incombe en premier lieu au Gouvernement de protéger les civils. En outre, il faut saluer le travail que la MINUSS accomplit en vue de renforcer l'état de droit.

Nous sommes également profondément préoccupés par la détérioration de la situation humanitaire, et nous condamnons les attaques répétées contre le personnel et les convois humanitaires. Toutes les parties doivent respecter le droit international humanitaire. Le passage sûr, rapide et sans encombre des secours humanitaires doit être autorisé et facilité. Comme l'a souligné M^{me} Wosornu, le conflit au Soudan aggrave encore la pression sur les besoins humanitaires, en particulier dans les zones frontalières, mais aussi sur l'économie et la cohésion sociale. Les partenaires internationaux doivent faire davantage pour répondre à ces besoins. Nous saluons la solidarité dont fait preuve le Soudan du Sud à l'égard de celles et ceux qui fuient ce conflit, ainsi que les efforts déployés par le Gouvernement pour soutenir une résolution pacifique du conflit au Soudan.

Troisièmement, le lien entre les changements climatiques et la sécurité est évident au Soudan du Sud. Les inondations, notamment dans les États de Jongleï, de l'Unité et des Lacs, ou encore la sécheresse dans l'Équatoria-Central, augmentent l'insécurité alimentaire, la concurrence pour les ressources naturelles et les tensions communautaires. Le Groupe informel d'experts sur le climat et la sécurité a d'ailleurs discuté de ces facteurs de manière approfondie, ainsi que de possibles mesures de prévention. Dans cette optique préventive, la Suisse soutient l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, qui cartographie les routes migratoires et coordonne la gestion des ressources naturelles afin de renforcer la résilience des communautés face aux chocs climatiques. À cet égard, nous saluons l'engagement de la MINUSS à thématiser les changements climatiques dans les dialogues communautaires, comme c'était le cas à Bor, en juin. Cela permet non seulement d'identifier des mesures préventives, mais aussi de renforcer la confiance.

Le temps presse. Les mois à venir nécessiteront des efforts conjoints de la part de toutes les actrices et de tous les acteurs afin de finaliser les tâches en faveur d'une paix durable. Et nous l'avons entendu, le peuple sud-soudanais aspire à une vie normale, avec des activités qui vont du fait de jouer dans une équipe de basket-ball à la poursuite d'une carrière professionnelle. La Suisse réitère son plein soutien à la MINUSS et son engagement continu à soutenir le Gouvernement et le peuple sud-soudanais.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de l'Albanie.

Je m'associe également aux autres orateurs et oratrices pour remercier de leurs exposés riches en informations M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, et M^{me} Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires. Je remercie en outre M^{me} Racheal Juan d'avoir brossé un tableau clair des difficultés sur le terrain, qu'il s'agisse de la violence persistante ou du rétrécissement de l'espace civique. Nous saluons également la participation du représentant du Soudan du Sud à la présente séance.

Comme l'a souligné le Secrétaire général, le Soudan du Sud se trouve à un moment décisif de son histoire, alors qu'il s'apprête à tenir ses premières élections générales depuis son accession à l'indépendance. Nous félicitons la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) de son leadership et de l'assistance électorale qu'elle fournit au Soudan du Sud. Toutefois, le fait que peu de progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre de la feuille de route est préoccupant. De nombreuses dispositions nécessaires à la tenue des élections, notamment une constitution permanente, n'ont pas encore été mises en œuvre. Nous encourageons le Gouvernement provisoire sud-soudanais à s'attacher particulièrement à faire progresser le processus électoral en mettant en place les cadres juridiques nécessaires. Nous saluons la mise en place de l'équipe spéciale conjointe gouvernementale et trilatérale, qui constitue une étape positive vers le renforcement de l'appropriation du processus par le pays. Cependant, comme nous l'avons entendu aujourd'hui, l'espace civique se rétrécit. Le Gouvernement doit garantir un espace politique et civique inclusif pour organiser des élections libres, régulières et crédibles. Les dispositions en matière de genre doivent être mises en œuvre, comme l'exige l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, tout en garantissant

également la participation pleine, égale et véritable des femmes et des jeunes.

On ne saurait sous-estimer les conséquences du conflit au Soudan, pays voisin du Soudan du Sud. Le Soudan du Sud connaît un afflux d'armes et accueille quelque 260 000 réfugiés, ce qui met à plus rude épreuve encore ce pays déjà fragile qui est en proie à une crise humanitaire prolongée. Nous sommes profondément préoccupés par la possibilité que ces facteurs contribuent à la montée des tensions et de la violence. Il est impératif que les dirigeants sud-soudanais ne perdent pas de vue la lutte contre leurs propres difficultés. Certes, nous nous félicitons que le Gouvernement ait annoncé qu'il fait progresser les dispositions transitoires de sécurité, mais cela doit se traduire en mesures concrètes. Les forces doivent être déployées en étant dotées de ressources suffisantes, les décisions concernant les structures de commandement et de contrôle doivent être prises et le lancement de la phase II doit être décrété. Tous ces éléments sont essentiels pour que le Soudan du Sud puisse organiser des élections sûres et crédibles. Les violences intercommunautaires et les violences sexuelles persistent dans certaines régions du pays, et l'absence de protection des civils et des travailleurs humanitaires demeure une préoccupation majeure. Nous rappelons au Gouvernement qu'il lui incombe au premier chef de protéger la population, et nous demandons instamment que des sanctions soient prises pour lutter contre l'impunité.

Le Soudan du Sud reste un des pays les plus vulnérables face aux changements climatiques dans le monde, comme cela a également été souligné lors de la rencontre conjointe avec la presse sur les changements climatiques et la paix et la sécurité, qui a eu lieu avant la séance d'aujourd'hui. Les chocs climatiques, les tensions liées aux ressources et l'augmentation des besoins humanitaires entraînent des déplacements, les femmes et les filles étant les plus vulnérables. Nous félicitons la MINUSS d'aider le Soudan du Sud à relever les défis complexes auxquels il est confronté, qu'il s'agisse de la résilience face aux changements climatiques ou de l'état de droit. Au cours de cette phase importante, les progrès du Soudan du Sud sur la voie de la tenue d'élections crédibles en 2024 dépendront de la capacité du pays d'intensifier de façon résolue sa détermination politique et de manifester un engagement sans faille. Le peuple sud-soudanais mérite à juste titre de pouvoir exprimer sa volonté dans les urnes.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant du Soudan du Sud.

M. Malwal (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : Étant donné que c'est la première fois que je prends la parole depuis que l'Albanie a pris la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours, je tiens à vous féliciter, Madame la Présidente, ainsi que votre délégation, et à vous assurer de l'appui de ma délégation. Dans le même ordre d'idées, je tiens à saluer la présence de nos intervenants, M. Nicholas Haysom, M^{me} Edem Wosornu et notre sœur, Racheal Juan, de Djouba. Nous les remercions de leurs exposés.

Ma délégation prend note du rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud (S/2023/657), présenté en application de la résolution 2677 (2023).

Malgré la lenteur de la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, les parties à l'Accord restent déterminées à le mener vers sa conclusion logique, dans sa lettre et son esprit, la mise en œuvre de la feuille de route étant une priorité qui permettra d'organiser les élections générales à la date prévue en décembre 2024.

La situation humanitaire au Soudan du Sud est catastrophique et résulte de conditions qui échappent au contrôle du Gouvernement, comme cela a été souligné à plusieurs reprises aujourd'hui dans cette salle. Le conflit au Soudan a des conséquences directes sur les marchés, en particulier dans les États du nord, qui entretiennent des liens commerciaux transfrontaliers étroits avec le Soudan. En outre, l'afflux de réfugiés et de rapatriés par centaines, voire par milliers, et le manque de ressources pour répondre à leurs besoins immédiats continuent de poser problème. Le Soudan du Sud, dont les capacités sont limitées, ne peut se permettre de faire face seul à ces défis. Nous appelons donc la communauté internationale, par l'intermédiaire du Conseil, à poursuivre ses efforts pour venir en aide aux personnes dans le besoin.

Les effets néfastes des changements climatiques continuent également de faire des ravages, de causer des souffrances et de semer l'insécurité au Soudan du Sud. Comme les membres du Conseil le savent, au cours des quatre dernières années, certaines parties de mon pays ont été inondées, ce qui a entraîné des déplacements et des pertes de biens, d'animaux et de moyens de subsistance. Le retard de la saison des pluies cette année aura des conséquences directes sur la sécurité alimentaire, alors que des régions qui sont traditionnellement considérées comme le grenier à grain du pays et ne sont pas

inondées ont été touchées par des inondations. Les changements climatiques sont donc devenus un facteur majeur de déstabilisation.

Pour terminer, la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud travaille en partenariat étroit avec le Gouvernement et le peuple sud-soudanais, comme en

témoignent leurs relations de travail étroites et l'appui fourni par la Mission à la mise en œuvre de l'Accord revitalisé. Ce sont des relations de travail que nous nous efforcerons d'élargir et d'approfondir dans l'intérêt commun et dans celui de la population et du pays.

La séance est levée à 12 h 5.